



Donner d'autres couleurs
à ses déplacements



DECLIC ECOMOBIL'©

Comment mettre en place
un pédibus ?



PAYS D'AIX

CONTEXTE



La voiture reste le moyen de transports numéro 1 pour accompagner les enfants vers l'école.

En moyenne, 37% des élèves habitent à moins de 2 km de leur établissement et 65% dans un rayon de 5 km*.

Ces déplacements représentent des trajets courts et rapides qui se prêtent parfaitement à l'usage des modes actifs et partagés !

*Source : Sondage IFOP - EcoCO2 - 2023

Qu'est-ce qu'un pédibus ?

C'est un mode de ramassage scolaire qui consiste à emmener les enfants à pied, accompagnés par des parents volontaires, vers le chemin de l'école.

Des lignes de pédibus avec des horaires et des accompagnateurs sont ainsi définies en amont.



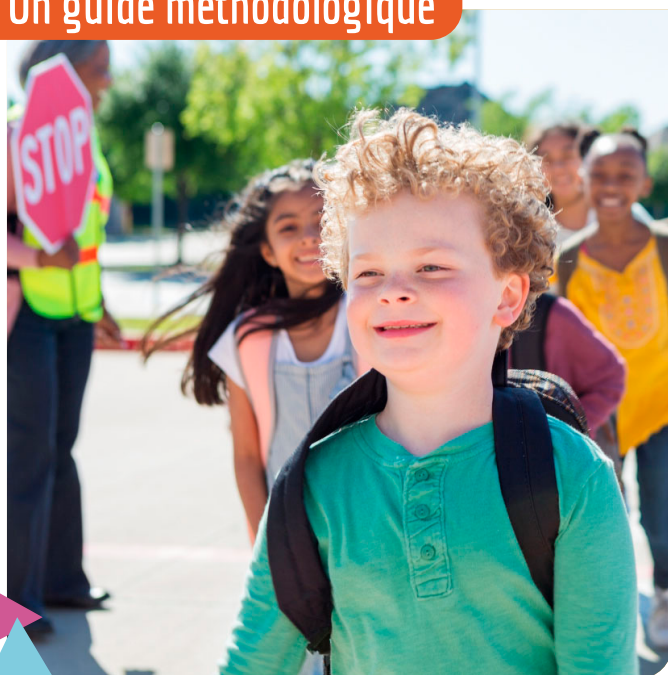
Le pédibus, un transport scolaire écologique et convivial

- Moins de voitures aux abords de l'école, donc un **air plus respirable** et plus de **sécurité** !
- La marche à pied contribue à une **meilleure santé** !
- **Plus de convivialité** : des parents solidaires qui se rendent mutuellement service et gagnent du temps, des liens plus forts entre enfants, une animation dans la vie du quartier.
- **De la pédagogie et de l'autonomie** : les enfants apprennent à marcher en sécurité, à traverser les rues correctement et à comprendre les règles de la route.



Le pédibus présente de nombreux avantages en terme de santé, de sécurité, d'environnement, et de cohésion sociale. De plus il favorise l'autonomie des enfants et rend les trajets scolaires plus agréables et sécurisés pour tous.

Un guide méthodologique



Pourquoi ?

Pour donner un cadre, une méthode et des outils adaptés afin de mener ce type de projet en autonomie.

Pour qui ?

Pour les collectivités, écoles, associations de parents d'élèves ou toute autre structure souhaitant mettre en place un pédibus.

Comment ?

Grâce à la démarche imaginée et expérimentée par le CPIE du Pays d'Aix qui repose sur la mobilisation transversale de l'ensemble des parties prenantes et usagers.

QUELLES ÉTAPES À METTRE EN PLACE ?

1

CONSTITUER UN GROUPE DE PERSONNES VOLONTAIRES

Il est important de constituer un groupe de parents motivés dont les enfants sont scolarisés dans la même école. Plus ils seront nombreux et plus il sera facile de faire perdurer le pédibus dans le temps !



Vous pouvez tout à fait intégrer à la démarche les riverains, grands-parents ou retraités du quartier.



Comment mobiliser des parents sur le sujet ?

Il sera nécessaire d'organiser un temps de présentation du dispositif.

Voici quelques conseils pour organiser ce temps de présentation du dispositif :

- Annoncer la date de la réunion 2 à 3 semaines à l'avance
- Animer la réunion en fin de journée sur des horaires permettant aux parents de se libérer
- Concernant le déroulé, nous vous conseillons de présenter simplement le dispositif en prévoyant un temps d'échanges avec les participants pour recueillir leurs questions, besoins, attentes, idées, inquiétudes, etc.



La direction de l'école et les enseignants constituent un relais essentiel pour informer les parents et les enfants (distribution de documents via le carnet des élèves, communication via le site de l'école...). Leur implication sera indispensable !

2

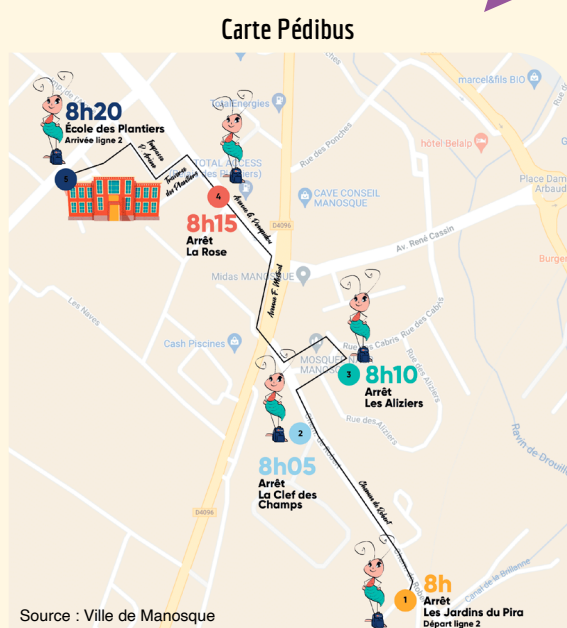
RÉALISER UNE ENQUÊTE MOBILITÉ

Suite à la réunion d'informations, la diffusion d'une enquête mobilité permettra de connaître les habitudes et pratiques de déplacement des usagers de l'école.

En parallèle, il peut être intéressant de demander à la collectivité la liste des adresses anonymisées des parents. Ces adresses pourront être répertoriées sous forme de carte isochrone (5, 10 et 15 minutes à pied). Cette carte facilitera la co-construction des itinéraires de pédibus en ciblant les quartiers proches de l'école et à forte densité.

Elle est aussi un support de discussion pour d'éventuels travaux de sécurisation des voiries et rafraîchissement de passages piétons.

Logiciels utilisés : GoogleMaps, Qgis, Géoportail.



[Cliquez ici](#) pour la fiche Enquête

Une fois les résultats analysés, il sera important de les présenter à l'occasion d'une prochaine réunion.

ORGANISER LA MISE EN PLACE DU PÉDIBUS PAR L'EXPÉRIMENTATION

Une fois le temps de lancement réalisé et l'enquête analysée, vous pouvez organiser un second temps qui aura plusieurs objectifs :

- Présenter les résultats de l'enquête mobilité
- Répondre aux questionnements des parents

Des exemples de questions/réponses :



Quelle distance parcourir avec le pédibus ?

Nous vous conseillons d'effectuer un trajet de 15 minutes à pied maximum.

Quelles responsabilités pour les parents accompagnateurs ?

Nous vous invitons à consulter [la fiche annexe](#).

Combien faut-il d'accompagnateurs et pour combien d'enfants ?

Au moins deux accompagnateurs pour 8 à 10 enfants.

Que faire en cas de retard des enfants ?

Il est préférable que le pédibus n'attende pas les retardataires. En cas de retard, vous pouvez accompagner votre enfant à l'arrêt suivant ou à l'école.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à consulter les fiches pratiques en annexes !

Que faire en cas de mauvais temps ?

Nous vous conseillons de créer un groupe d'échanges et d'annuler le pédibus la veille.

- Définir les itinéraires de pédibus et accompagnateurs associés

Vous pourrez vous aider de la carte des habitations anonymisées pour vous permettre de définir les itinéraires.

Autres sujets à définir durant la réunion

Les horaires

Les arrêts de pédibus

La durée du trajet à pied

Les accompagnateurs, accompagnateurs remplaçants



Établir une charte d'engagement et des règles d'or à respecter instaure un climat rassurant et engageant entre accompagnateurs et enfants pris en charge.

Vous pouvez également créer des [feuilles d'inscription](#) au pédibus et des [feuilles de route](#) expliquant les trajets plus en détails.

[Cliquez ici](#) pour découvrir un exemple de diaporama utilisé pour cette réunion.



Autre point important : pensez à vous procurer des chasubles taille enfant et taille adulte pour sécuriser le pédibus le jour J.

La collectivité pourra également installer des panneaux de signalisation à chaque arrêt de pédibus et matérialiser l'itinéraire au sol.



Et pour rester en contact avec les parents et les prévenir des imprévus de dernière minute, l'utilisation d'applications de messagerie instantanée est très utile !

[Cliquez ici](#) pour la fiche «Charte engagement parents»

[Cliquez ici](#) pour la fiche «Charte engagement enfant»

[Cliquez ici](#) pour la fiche règles d'or accompagnateur

► Autre étape importante de la réunion : définir la communication autour du pédibus !

Organisez un stand café un matin devant l'école pour mobiliser encore plus de parents. N'hésitez pas à imprimer des affiches de communication, les itinéraires de pédibus, une feuille d'inscription pour les parents souhaitant faire partie de la démarche. Vous pouvez imprimer [la fiche annexe « Responsabilité »](#) afin de rassurer les parents.



Prévenez également la presse et prévoyez un événement festif durant l'expérimentation ! Pourquoi pas un goûter convivial à l'issue d'un trajet pédibus « test » avec tous les participants ?



[Cliquez ici](#) pour découvrir un exemple d'affiche de communication autour du Pédibus.

4

EXPÉRIMENTATION ET PÉRENNISATION DU PÉDIBUS ?

Quelques jours avant l'expérimentation, pensez à vérifier les derniers détails du pédibus notamment l'heure de départ, l'heure d'arrivée à l'école, les accompagnants, le nombre d'enfants inscrits, etc.

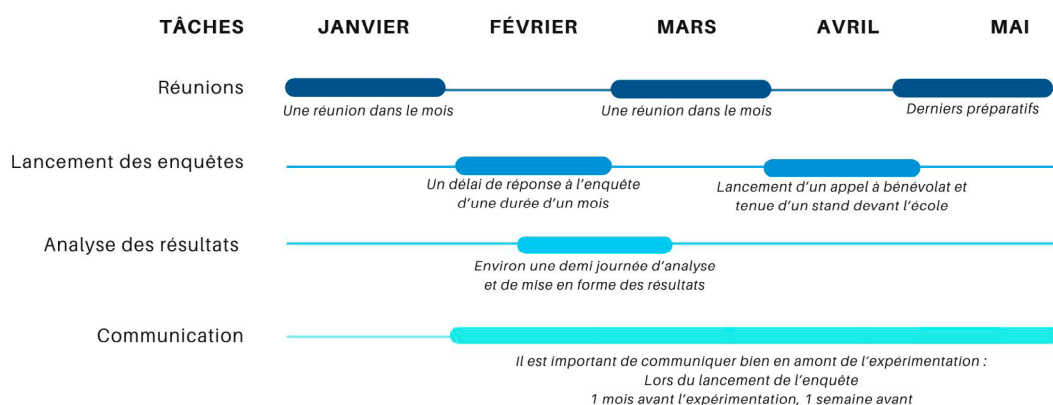
Le jour J, ça y est vous êtes prêts ! **Les jours suivants**, n'hésitez pas à échanger avec les autres parents sur les potentiels ajustements et améliorations pour les futures expérimentations.

Et après ? En fonction de l'engouement et de la disponibilité des parents, le pédibus peut s'instaurer de manière progressive sur un jour dans le mois ou dans la semaine afin que les habitudes s'installent et se pérennisent.

Expérimentation d'un pédibus à l'occasion du mois de Mai à Vélo

Rétroplanning

⚠ Attention aux vacances scolaires et jours fériés



Lorsque les enfants grandissent et partent au collège, les pédibus peuvent alors s'arrêter. Afin d'ancrer durablement la démarche, nous vous conseillons de créer un document présentant la démarche et recensant les itinéraires. Ce document peut alors être envoyé en même temps que l'envoi des dossiers d'inscription à l'école. Ainsi, les pédibus gagneront en visibilité et pérennité !

LES RETOURS D'EXPÉRIENCES

Témoignage

“

Je suis ravi d'avoir participé au pédibus. En accompagnant 4-5 enfants 1 à 2 fois par semaine, j'étais content de les voir interagir tout en assurant leur sécurité.

Nous avons instauré un roulement des parents accompagnateurs. Ainsi, les jours où d'autres parents prenaient le relais, j'ai particulièrement apprécié le fait de pouvoir partir plus tôt à mon travail et par conséquent rentrer plus tôt pour être disponible pour mes enfants ou pour moi le soir...

Parent ayant accompagné un pédibus - Groupe scolaire Grassi-Jaurès-Laurent - Aix-en-Provence

Réalisé par :



PAYS D'AIX

Grâce au soutien de :

